



Offre de stage

Etude structurelle sur la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isère – volet Prélèvements

Octobre 2024

Contexte

La création de l'Etablissement Public Territorial du Bassin versant de l'Isère (EPTB Isère) est issue de la volonté des Départements, des EPCI et des syndicats, qui exercent tout ou partie des compétences du grand cycle de l'eau (dont les compétences GEMAPI), situés sur le bassin versant de l'Isère de se regrouper au sein d'une structure à cette échelle pour coordonner leurs actions et échanger sur les problématiques qu'elles partagent sur le bassin versant.

Elle est le fruit d'un long processus de concertation qui a permis aux acteurs du bassin versant de se rencontrer, de se connaître et de faire émerger un projet collectif adapté à la diversité de leur territoire.

Ces acteurs se sont, dans un premier temps en 2017, regroupés au sein de l'association du bassin versant de l'Isère (ABVI). Ils lui ont confié la mission de mener les concertations et les études nécessaires à la création de l'EPTB Isère.

Cette démarche est soutenue par l'Etat et fait échos aux objectifs du SDAGE 2016-2021 et 2022-2027.

L'EPTB de l'Isère garantit que sa gouvernance et son action seront guidés par les principes clés suivants :

- La Subsidiarité : l'EPTB s'appuie sur les acteurs locaux dont les EPAGE et les EPCI ayant la compétence GEMAPI qui sont les acteurs opérationnels du bassin versant, l'EPTB ayant un rôle de coordination et d'appui.
- La vision globale à l'échelle du bassin versant : l'EPTB s'intéresse à l'ensemble des sujets en lien direct et indirect avec le grand cycle de l'eau sur son territoire afin de développer une vision stratégique commune et faciliter la coordination entre acteurs.
- La spécificité montagne : l'EPTB de l'Isère est un EPTB de montagne qui s'étend des glaciers alpins, dont est issue la source de l'Isère, aux préalpes karstiques et à la plaine de Valence, sur un territoire attractif mais soumis à des pressions et particulièrement impacté par le changement climatique (les zones de Montagne sont celles qui se réchauffent le plus en métropole)
- La défense des intérêts de ses membres et des particularités de son territoire : l'EPTB a vocation à être le porte-parole de ses collectivités membres auprès des autres acteurs (hydroélectriciens, Etat, etc.) dans les limites du champ d'intervention qu'elles lui ont confié

La création d'un établissement public territorial de bassin (EPTB) sur le bassin versant de l'Isère est en phase de finalisation. Son démarrage effectif est prévu au 1^{er} janvier 2025. Le Département de l'Isère et le Département de la Savoie participent activement à la création de cet EPTB.

Cet EPTB aura notamment pour mission de construire une vision partagée du bassin versant de l'Isère. Le sujet de la ressource en eau devient plus prégnant sur ce bassin versant de montagne qui se caractérise par un fort aménagement hydroélectrique (grands barrages, dérivations entre vallées alpines, barrages au fil de l'eau).

L'EPTB a conduit en 2024 un travail préparatoire au lancement d'une étude structurelle sur la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isère. Cette étude préalable a conduit à une note stratégique de définition du contenu de cette étude.

Cette note stratégique propose trois axes pour la future étude structurelle :

- Axe 1 : bilan global des prélèvements et du système hydroélectrique ;
- Axe 2 : caractérisation des régimes hydrologiques naturels et influencés ;
- Axe 3 : évaluation des effets du changement climatique sur l'hydrologie.

L'objectif de ce stage sera de participer au volet prélèvements des axes 1 et 2.

Objectifs/contenu de la mission

Ce stage vise à caractériser les prélèvements bruts sur l'ensemble du bassin versant de l'Isère de près de 12 000km². Les 6 usages à caractériser sont les suivants : irrigation, eau potable, neige de culture, industrie, canaux, hydroélectricité.

Le stage vise également à caractériser les prélèvements nets sur la rivière Isère et ses grands affluents. Les prélèvements en nappe d'accompagnement de ces cours d'eau seront également évalués dans la mesure du possible.

Ce travail de caractérisation sera conduit en étroite collaboration avec les structures membres de l'EPTB Isère qui se sont plus ou moins investies sur le volet quantité. Il sera également réalisé en relation avec les autres partenaires institutionnels DDT, DREAL, Agence de l'eau, CLE, OUGC.

De manière opérationnelle, les pistes de travail envisagées sont les suivantes :

- Identifier les données disponibles en matière de prélèvements : données issues de la BNPE (banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau), données prélèvements issus des Organisme unique de gestion collective (OUGC), données déjà récoltées ou traitées par les membres de l'EPTB Isère, données disponibles auprès des services de l'Etat ;
- Analyser les bases de données disponibles et la qualité des données dont les chroniques des données disponibles. Préciser la fréquence des données disponibles : annuelle, mensuelle, journalière ;
- Evaluer la possibilité de construire une base de données regroupant l'ensemble des données disponibles en évitant les double-comptes et la construire ;
- Analyser la possibilité de caractériser les prélèvements selon l'origine de l'eau (superficielle-souterraine) ;

- Analyser la faisabilité, de faire une distinction des prélèvements selon la saison agricole ou selon des années sèches, humide ou moyenne en période agricole ;

Parmi les prélèvements, un travail spécifique sera conduit pour les prélèvements directs en rivière (Isère et principaux affluents), il s'agira de :

- Evaluer la possibilité de faire une caractérisation mensuelle de ces prélèvements à partir des données disponibles ou d'hypothèses à construire ;
- Evaluer la possibilité d'ajouter les prélèvements dans les nappes d'accompagnement des cours d'eau principaux.

Ce stage revêt un caractère stratégique fort. Un groupe technique rassemblant des volontaires parmi les membres de l'EPTB Isère sera construit. Le pilotage sera assuré conjointement par l'équipe technique de l'EPTB Isère.

Compétences attendues

- Connaissances du domaine de l'eau (connaissance en gestion quantitative de la ressource en eau et hydrologie, connaissance en gouvernance de l'eau, connaissance des outils de gestion de la ressource) ;
- Connaissance en outils SIG dont volet base de données ;
- Qualité relationnelle : nombreux échanges avec des partenaires (Etat, Agence de l'eau, GEMAPIens, EDF, Commissions locales de l'eau) ;
- rigueur, autonomie ;
- Bonne maîtrise des outils de traitement des données (Excel) ;
- Niveau Ecole d'ingénieur ou Master 2 ;
- Permis B indispensable, des déplacements seront à prévoir en autonomie.

Localisation, contacts, durée du stage, indemnisation

Lieu de stage : Grenoble. Direction de l'Aménagement, Service eau et Territoire (SET).

- Responsable de stage : Jean-Charles Français : chef du service SET Département de l'Isère; Hôtel du Département - Annexe 9 rue Jean Bocq – Grenoble jean-charles.francais@isere.fr 06 30 75 10 32 ;
- Copilote du stage : Christophe DALL OSTO : Directeur de l'Environnement du Département de la SAVOIE
- Référente gestion quantitative au service SET caroline.marchal@isere.fr

Durée : 6 mois

Stage indemnisé selon le barème national en vigueur

ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION à jean-charles.francais@isere.fr

Un entretien pourra éventuellement être organisé en visioconférence.